

## DECISION MUNICIPALE n° D20240506-044

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze  
République Française

	<b>Service</b>	Musée du Pays d'Ussel	
	<b>Matière</b>	8.9	Domaines de compétences par thèmes – culture
<b>Objet</b>	Prêt au Musée du Pays d'Ussel de cinq photographies appartenant à Monsieur Jean-Paul BOURRE afin d'organiser une exposition : « Ussel en guerre »		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

**Article 1 :** Est approuvée la convention de prêt à intervenir avec Monsieur Jean-Paul BOURRE dans le cadre de l'exposition « Ussel en guerre » organisée par le Musée du Pays d'Ussel du 6 juin au 22 août 2024.

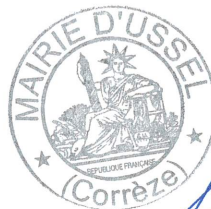
**Article 2 :** Ce prêt est consenti à la Ville d'Ussel par Monsieur Jean-Paul BOURRE à titre gracieux du 6 juin au 22 août 2024.

**Article 3 :** L'ensemble des photographies prêtées est assuré par la Ville d'Ussel.

**Article 4 :** La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 6 mai 2024

Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze



*Christophe Arfeuillère*  
Christophe ARFEUILLÈRE